

Image not found or type unknown



Atteinte à ma personne par gérant dans son établissement

Par **kemi**, le **05/10/2012** à **12:55**

Bonjour,

Alors que j'étais dans une cabine de massage, vetue d'une culotte, le gérant a fait irruption sans prévenir, ni demander l'autorisation.

Le commandant de police me dit qu'il a le droit en tant que gérant d'entrer où il le veut car il est "chez lui" dans son établissement.

Est-ce vrai ?

Merci pour votre réponse.